



CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024

17H30

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement interdisant l'épandage de déjections animales ou de boue à des dates prédéterminées entre le 1er mai et le 31 octobre de l'année 2024;
3. Demande de contribution financière de l'organisme *Les Diffusions Hors-Champ* pour l'organisation de l'édition 2024 du Festival de musique à l'image de Richelieu (FMIR);
4. Règlement numéro 24-R-269 décrétant une dépense et un emprunt de deux cent trente-six mille deux cents dollars (236 200\$) pour l'acquisition de 21 appareils respiratoires pour le Service de sécurité incendie de la Ville de Richelieu;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.